

Aux habitants du quartier des Sciers

N/réf : MRZ/yg /# 102'672

Plan-les-Ouates, le 21 mai 2021

Accessibilité, circulation, stationnement et éco-points dans le quartier des Sciers

Mesdames, Messieurs, Chers nouveaux habitants du quartier des Sciers,

L'année 2021 voit les livraisons de logements se succéder sur le nouveau quartier des Sciers.

Vous l'aurez remarqué, les aménagements du périmètre sont encore en cours, qu'ils soient sous maîtrise d'ouvrage privée (les aménagements paysagers du quartier notamment) ou sous maîtrise communale, comme le chemin de l'Essartage ou le secteur du bassin de rétention qui sera prochainement ouvert au public.

L'emménagement dans un nouveau quartier en cours de construction requiert quelques adaptations dont nous avons bien conscience qu'elles complexifient votre installation dans ce dernier.

La Commune et ses partenaires mettent tout en œuvre pour faire en sorte de terminer les aménagements du quartier au plus vite et par ce courrier, nous souhaitons vous rappeler quelques règles de fonctionnement :

- **L'accès au quartier :**

En raison de l'abandon par le Grand Conseil du projet de routes de liaison dites « Genève-Sud » qui comprenait également la réalisation de la voie d'accès au quartier depuis le giratoire de la Milice, le Canton a demandé à la Commune de reprendre le projet et s'en est désengagé.

Nous avons donc repris ce dossier et espérons une réalisation de la route définitive vers la Milice d'ici 2024.

En attendant, la route existante en direction du giratoire de la Milice appartenant au Canton est uniquement un accès chantier et ne répond pas aux normes de circulation, raison pour laquelle elle est interdite à toute circulation motorisée en dehors de celle liée au chantier. L'accès au quartier pour les habitants ne peut se faire que et uniquement par la route de Saconnex-d'Arve.

A cet effet, une fermeture de l'accès à cette route de chantier depuis l'Essartage sera mise en place dès la fin de la première étape de chantier (rentrée scolaire 2021).

- **La circulation au sein du quartier :**

Le quartier des Sciers a été imaginé dans sa philosophie comme un quartier sans voiture.

Ainsi, tous les cheminements intérieurs sont strictement interdits à la circulation motorisée (y compris moto et scooter). Seuls les pompiers et camions de déménagement y sont autorisés.

Nous avons constaté de nombreux stationnements sauvages, notamment sur les places destinées au service du feu, qui au-delà de la mise en danger d'autrui liée au blocage de celles-ci, viennent détériorer les aménagements extérieurs mis en place sur le périmètre.

Un système de fermeture des accès sera installé dès la fin des chantiers. En attendant, nous comptons sur votre bon sens et votre civisme pour respecter et appliquer cette règle.

- **Le stationnement :**

Le quartier des Sciers a été conçu pour limiter le recours à la voiture.

Ainsi, les places pour les habitants sont limitées en nombre dans les parkings en sous-sol. Les places extérieures le long du chemin de l'Essartage sont, quant à elles, réservées uniquement aux visiteurs du périmètre.

L'entier de ces places visiteurs sera prochainement utilisable en y incluant également une dizaine de places moto/scooters. Cependant, nous vous informons que celles-ci seront réglementées par des horodateurs et bénéficieront d'une tarification progressive permettant d'assurer une rotation dans leur utilisation.

Nous vous rappelons également que le stationnement en dehors des places, notamment le long du chemin rejoignant la route du Camp, est strictement interdit. La Police Municipale effectuera régulièrement des actions de contrôle.

- **L'accès à l'école du Sapay :**

Plusieurs d'entre vous nous ont sollicités concernant l'accès difficile à l'école du Sapay.

Cette difficulté est sur le point d'être résolue. En effet, le chantier d'extension de l'école mené par la Ville de Lancy touche à sa fin et la Commune de Plan-les-Ouates a, quant à elle, réalisé un chemin d'accès depuis le chemin du Pré-de-la-Raisse.

Le passage d'engins de chantier sur le chemin du Pré-de-la-Raisse est encore nécessaire pour quelques semaines et nous a donc contraints, par sécurité, à retarder l'ouverture de cet accès en raison des risques encourus par les habitants.

Cet accès pourra être ouvert au début du mois de juin. Cependant, le périmètre de chantier de l'extension de l'école ne sera supprimé qu'au mois d'août uniquement, seul un cheminement le long du mur de l'école sera donc accessible dans un premier temps.

- **Les éco-points** :

Nous avons pu constater le manque de civisme de certains habitants qui ne respectent pas les lieux.

Nous vous rappelons que pour les encombrants, un abri est à votre disposition dont la clef est disponible auprès de votre régie/concierge.

Pour les cartons, il est nécessaire de les découper afin de les faire passer dans les conteneurs plutôt que de les déposer tels quels à même le sol.

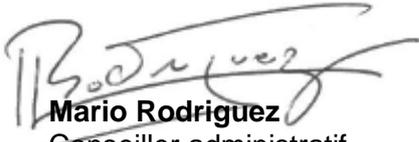
Par ailleurs, des sacs de 65 litres maximum peuvent être employés pour les ordures ménagères. Or, nous avons constaté que de nombreux sacs de 100 litres (qui ne passent pas dans les conteneurs) sont déposés et remplis de déchets liés aux déménagements alors qu'ils devraient être déposés dans des déchetteries spécialisées comme celle à votre disposition à la Praille.

Nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de civisme et de penser aux employés qui, tous les jours, doivent passer un temps important à nettoyer l'éco-point.

Le second éco-point va être ouvert à la population début juin et permettra aux nouveaux habitants des immeubles du chemin du Bois-Ecart de profiter d'un lieu de dépôt plus proche.

Nous espérons que ces quelques rappels et informations vous permettront de réussir au mieux votre installation dans ce nouveau quartier et vous rappelons que vos régies respectives détiennent l'ensemble des informations nécessaires à votre intégration et restent vos premières interlocutrices pour tout renseignement.

Nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue dans notre Commune et tout en espérant que l'aménagement de ce quartier répondra à vos attentes, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, Chers nouveaux habitants des Sciers, nos meilleures salutations.


Mario Rodriguez
Conseiller administratif